

**Zeitschrift:** Revue de Théologie et de Philosophie  
**Herausgeber:** Revue de Théologie et de Philosophie  
**Band:** 33 (1945)  
**Heft:** 135

**Artikel:** La prière et la vie intellectuelle  
**Autor:** Burnier, Édouard  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-380456>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*A mon cher collègue Henri Meylan,  
en témoignage d'amitié et de reconnaissance.*

## LA PRIÈRE ET LA VIE INTELLECTUELLE

---

N. B. — *Les pages qui suivent reproduisent le texte de la leçon inaugurale d'un cours d'apologétique, prononcée à la Faculté de théologie de l'Université de Lausanne. La rédaction de la Revue de théologie et de philosophie a exprimé le désir de la publier. Nous l'en remercions, bien que nous ne pensions pas que cet article apporte au lecteur une mise au point satisfaisante. Au moment où nous inaugurons un enseignement public, nous avons tenté de prendre position, sommairement, devant un problème qui nous a toujours occupé. Il ne nous est pas possible, dans les limites restreintes d'un article de revue, de donner à cette simple esquisse les développements et les justifications qu'elle exigerait presque à chaque ligne. C'est pourquoi nous tenons aussi à lui laisser le ton d'un exposé ex cathedra.*

*« ... cet instant d'intelligence, qui nous  
fait soupirer d'amour. »*

SAINTE AUGUSTIN.

Ce sujet est vaste comme l'océan ; il baigne les deux pôles de l'esprit humain : la prière et la vie intellectuelle. Aborder ce problème, n'est-ce pas faire le choix de Gribouille qui se jetait à l'eau pour n'être pas mouillé par la pluie ?

Une véritable pluie de sujets tombe, en effet, du ciel sur un théologien chargé d'inaugurer publiquement son enseignement. Qu'il songe un instant au public auquel il s'adresse, qu'il évoque — et n'est-ce pas le premier devoir d'un apologète ? — la diversité des positions et des préoccupations intellectuelles de ses auditeurs, et le

voilà submergé. Dans l'impossibilité de répondre à ces suggestions, il se trouve obligé, par un singulier paradoxe, de se réfugier en lui-même au moment où il est tenu de se livrer à quelques réflexions publiques...

Mais peut-être y a-t-il là autre chose qu'une fuite sans gloire ou qu'une contrainte matérielle. Peut-être, me disais-je au cours de ces dernières semaines, tandis que je taillais et recousais la matière de ce sujet et qu'il me paraissait devenir un singulier habit d'Arlequin, fait de pièces et de morceaux, peut-être cette situation déconcertante est-elle un rappel de la condition faite à tout théologien : il ne peut parler, je ne dis pas avec autorité, mais avec sincérité, que s'il est mû par quelque nécessité intérieure ; que s'il est ému par l'urgence d'un problème ; un problème qui le possède bien avant que lui-même ne le maîtrise.

Il y a des étapes dans la vie intellectuelle. Des étapes longuement préparées. On ne sait pas toujours où vous conduira la marche du lendemain. Mais on peut essayer de se rendre compte d'où l'on vient et où l'on est. Le théologien est toujours un nomade ; guidé par les étoiles, il accompagne son troupeau, qui est l'Eglise. Je m'aperçois que je campe aujourd'hui au bord d'un fleuve. La vie intellectuelle, pour employer une image bien imparfaite, m'apparaît comme l'eau de ce fleuve dont la prière est le courant ; il l'entraîne et lui donne sa fraîcheur. Il nous rappelle aussi que plus haut, dans la montagne, jaillit une source d'eau vive, celle-là même dont parle l'Evangile. Image plus intime, plus rassurante que celle de l'océan que j'évoquais à l'instant.

Quelques travaux portant sur des questions de méthodologie, une très lente orientation à partir de problèmes de théologie néo-testamentaire, m'ont amené, depuis une dizaine d'années, à ce problème des relations de la prière et de la vie intellectuelle que je tiens aujourd'hui pour *la* question, simple, pressante et très mystérieuse qui m'est confiée, pour une modeste part.

On n'est jamais l'homme que d'une question. De celle-là, je ne sais encore guère que deux choses : c'est qu'elle est essentielle, décisive pour un théologien ; c'est aussi qu'elle suffira à occuper les quelques années de réflexion et d'enseignement que Dieu m'accordera.

Tel est le point où je me propose de faire halte aujourd’hui. Non pour résoudre les multiples problèmes qu’enferment les deux termes de mon sujet, dont chacun contient un monde. S’il s’agissait de résoudre, il me conviendrait plutôt d’attendre de prononcer sur ce thème une leçon d’adieu. Mais Vinet nous a dit un jour : « Le secret de la vie serait de commencer par où il faudra finir ». Commencer, aujourd’hui, sera affirmer une thèse sans avoir encore en main tous les éléments de sa démonstration. Je sais seulement qu’elle doit être mise et maintenue *au centre* de l’apologétique chrétienne.

Celui qui enseigne apprend chaque jour beaucoup plus de choses qu’il n’en sait. Ses méthodes de travail, les résultats qu’il en obtient, sont soumis à de constantes révisions. Et la théologie n’est pas une science plus définitive que l’histoire ou la chimie. Nous avons, nous aussi, nos champs de fouilles et nos laboratoires. Les matériaux qu’ils livrent à notre observation nous obligent sans cesse à reprendre à la base — non point l’objet de notre recherche, puisqu’il nous est révélé par une grâce insigne — mais nos méthodes et nos essais de synthèse. Et, parmi toutes les disciplines de la science théologique, l’apologétique est la plus instable, la moins définie et la moins définitive qui soit.

Pourtant, dussé-je changer vingt fois la définition et la méthode de la discipline qui m’est confiée, il est un point qui ne saurait varier : C’est que l’objet propre de cette science est constitué par l’étude des relations de la prière et de la vie intellectuelle. Son affirmation fondamentale nous est donnée dans la Bible : La paix de Dieu, qui surpassé toute intelligence, garde le cœur et la pensée de l’intellectuel. Et cette paix n’a pas d’autre source, pas d’autre expression, pas d’autre fin, non plus, que la prière. La prière, c’est-à-dire la lente et progressive pratique de la présence de Dieu dans la vie intellectuelle du savant, de l’artiste, du praticien, aussi bien que du théologien.

Voilà la raison qui m’a dicté le choix de ce sujet. Le seul résultat théologique certain et utilisable auquel je suis arrivé, en quêtant un peu de vérité au cours de ces dernières années, est celui-là. Il constituera le point sur lequel je vais désormais essayer d’appuyer mon levier pour soulever et mettre en place les trop lourdes questions qui se posent, à notre époque, à l’apologète chrétien. Je le formule provisoirement ainsi :

*Le problème apologétique essentiel n'est pas celui des relations de*

*la foi et de la science, de la vérité naturelle et de la vérité surnaturelle. C'est le problème des relations de la prière et de la vie intellectuelle. C'est un problème d'action et de pratique, un problème de vie.*

Tant que l'apologétique s'enferme dans une tentative de conciliation entre deux ordres de vérités intellectuelles, elle se place, pour sa confusion, au centre d'un cercle vicieux. Sa propre histoire le montre à l'évidence.

Certes, tout n'est pas dit quand on a rappelé à l'intellectuel chrétien le *ora et labora* qui résume le principe que je viens de rappeler. Mais rien ne peut être dit avant cette affirmation première, rien ne peut être entrepris hors d'elle ; elle apporte beaucoup plus qu'une exhortation pratique, qu'une règle de discipline. Elle renferme un principe méthodologique et la claire indication d'un objet de réflexion.

Ainsi définie, l'apologétique sauve son propre et son tout ; elle affirme que la vie intellectuelle est une *activité* entretenue par une force créatrice. Elle n'exclut nullement la possibilité d'élaborer un système général de la vérité chrétienne (qui sera toujours soumis à la réserve du plus ample informé), mais elle garantit à cet effort tout ensemble son objet, sa méthode, sa fin dernière comme aussi la force nécessaire à son accomplissement.

Est-il besoin de dire que cet *ora et labora* n'est nullement le privilège de l'apologète parmi les théologiens ? Qu'il est aussi nécessaire à l'exégète et au dogmaticien qui, eux non plus, n'ont pas d'autre méthode et pas d'autre vocation ? J'y reviendrai à l'instant.

Bien plus, et je voudrais savoir dire ceci avec d'autant plus de force qu'il me faut l'exprimer en quelques mots, les relations de la prière et du travail intellectuel ne sont, en aucune manière, l'objet de la réflexion des seuls théologiens. Elles concernent la vie et le travail de tous les intellectuels chrétiens. Elles placent l'homme de science, l'homme de lettres, le médecin ou le juriste, qu'ils soient voués à la recherche ou à la pratique, devant leur devoir d'état essentiel : leur devoir intellectuel et leur état de croyant. C'est de ce devoir d'état que chaque intellectuel peut dire, avec Pascal : « Il s'agit de nous et de notre tout ». L'intellectuel chrétien est un homme qui cherche — et prie ; qui dit le droit — et prie ; qui éduque, soigne les corps, gouverne la cité, crée des formes musicales ou plastiques — et prie. Le lendemain de son retour à Dieu — qui ne fut pas

l'œuvre d'un jour — Ampère écrivait : « Il n'y a de bon esprit que celui qui vient de Dieu... L'esprit qui nous éloigne de Dieu, l'esprit qui nous détourne du vrai bien, n'est qu'un esprit d'illusion et d'égarement... Heureux l'homme qui se dépouille pour être revêtu... *Travaille en esprit d'oraison.* Que mon âme, à partir d'aujourd'hui, reste ainsi unie à Dieu et à Jésus-Christ »<sup>(1)</sup>. Ampère n'a-t-il pas fait sien ce mot de Vinet, qui me paraît résumer le principe de toute apologétique : « La prière est le commencement de la vérité, la seule chose où il n'y ait pas de pétition de principe » ? Je pense que par commencement, il faut entendre, ici, l'appel qui s'adresse au croyant pour en faire un chercheur ; mais aussi la force qui est donnée au douteur pour trouver la forme de sa foi. Tant il est vrai que le contraire de la foi, ce n'est pas le doute, mais l'indifférence. Depuis que l'Evangile nous a enseigné la prière de la foi : « Je crois, Seigneur, viens au secours de mon incrédulité », le douteur et le chercheur savent qu'eux aussi peuvent prier. Dieu, qui a pitié de l'incrédulité du croyant, peut aussi venir au secours du douteur et du chercheur qui l'appellent.

Et puisque l'enseignement de l'apologétique ne constitue qu'une partie de la tâche qui m'est confiée, je voudrais dire aussi, en pensant aux trois séminaires dont je prends la direction, que ce travail pratique ne saurait prendre d'autre mot d'ordre que cet *ora et labora*. Un séminaire de théologie est le lieu où l'on s'entraîne mutuellement à l'usage de la pensée, qui est une des manifestations du culte raisonnable ; où l'on apprend les rudiments de cette prière de l'intelligence dont parle l'apôtre Paul ; où l'on fait l'expérience de cette entraide intellectuelle, de cette communauté à laquelle a été faite la plus grande promesse de l'Evangile : « *Je serai au milieu d'eux* ». Je ne pense pas que l'on puisse donner d'autre définition, théologiquement suffisante, d'une communauté intellectuelle que celle-ci : un lieu où nous apprenons, par une pratique mutuelle, que le travail de l'intelligence peut devenir une forme de la prière. Cette petite communauté théologique, réunie autour d'une table, dans une salle tapissée de livres, nous rappellera, tandis que les heures sonneront au clocher de notre cathédrale, la communauté de tous les fidèles ; nous n'oublierons pas que nous vivons dans le temps de l'Eglise et que notre effort est associé à celui de tous les hommes et

(1) Cité par Jacques CHEVALIER, *Cadences*, Paris, Plon, 1939, p. 97.

de toutes les femmes qui, dans le pays, offrent à Dieu le travail de leurs bras, de leur cœur et de leur intelligence.

\* \* \*

Je me permettrai maintenant de limiter mes réflexions sur les relations de la prière et du travail intellectuel, à la seule pensée théologique. Car il y a un aspect proprement théologique de ce problème. Et puisque ce domaine est, à lui seul, sans proportion avec le temps dont je dispose, je m'en tiendrai à l'énoncé et à l'examen des deux thèses suivantes :

1. La prière est la source de toute connaissance théologique.
2. Elle est aussi la fin propre de cette activité.

Je laisserai de côté une troisième thèse, liée aux deux premières et qui affirmerait, comme un corollaire éthique, que la prière est le fondement moral de la discipline intellectuelle du théologien ; qu'elle lui fournit la règle de son hygiène professionnelle.

Et tout d'abord, pour la théologie réformée évangélique, la prière est liée organiquement à la notion de révélation, de la connaissance religieuse. « La prière », dit Vinet, « est la forme régulière et complète de la connaissance religieuse. Celui qui prie est plus près de Jésus-Christ que ne l'étaient les apôtres. »

La Bible nous dit que Dieu se révèle en parlant. C'est pourquoi elle s'appelle elle-même la Parole de Dieu. Mais cette Parole ne se fait pas connaître sans le secours de l'Esprit. Sans lui, elle reste lettre ou devient doctrine théologique, c'est-à-dire élaboration de l'esprit humain ; élaboration nécessaire, certes, mais point suffisante. Cet Esprit « qui rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu » est l'organe de la Révélation actuelle. C'est l'Esprit qui révèle, et non la Parole. La Parole n'est que le canal de la Révélation. Or, l'Esprit est l'instance première de la prière.

La Bible ne nous donne aucune définition de la prière ; elle nous donne des exemples de prières ; elle nous donne aussi l'ordre de prier et nous en montre la nécessité et l'efficacité. Bien plus, elle met la prière au-dessus de toute connaissance, de toute œuvre ; elle en fait la forme élémentaire et suffisante de notre culte, sa forme continue. La prière est l'objet d'un ordre rigoureusement absolu : « Priez sans cesse ».

Mais si nous n'avons pas de définition de la prière, nous savons cependant une chose essentielle à son sujet, c'est qu'elle est liée organiquement à la manifestation de l'Esprit. Et nous ne connaissons de l'Esprit que cette manifestation-là. Car le théologien sait bien peu de chose sur la *nature* de l'Esprit et sur les relations qu'il entretient avec les deux autres personnes de la Trinité divine, le Père et le Fils. Il sait seulement qu'il existe une *manifestation* de l'Esprit dans l'âme et dans l'intelligence et dans la volonté du croyant et que le *mode* de cette manifestation, c'est la prière. La relation de l'Esprit et de la prière reste, à vrai dire, mystérieuse. Aucun théologien n'a encore élucidé le «fonctionnement» de la prière, si je puis m'exprimer ainsi. Nous ne connaissons que le fait qu'ils sont fonctions l'un de l'autre. Est-ce l'Esprit qui nous saisit et vient prier en nous ? Est-ce la prière, au contraire, qui supplie l'Esprit de venir révéler à notre esprit cette présence de Dieu par laquelle s'accomplit de façon parfaitement suffisante toute la promesse de l'Evangile ? Nous ne le savons pas.

Tout ce que nous pouvons ajouter, c'est que cette manifestation de l'Esprit et cette activité ne sont pas individuelles, ni intermittentes, ni sporadiques ; elles présentent une continuité historique. Il y a une histoire sainte, une histoire de la Révélation, vraisemblablement progressive ; et nous en avons un double témoignage visible : la Bible et l'Eglise.

Ainsi se trouvent liés organiquement, dans la connaissance théologique, la Parole, l'Esprit, la prière et l'Eglise. Toutes les dogmatiques chrétiennes sont des essais, sans cesse repris, en vue de mettre dans une juste relation ces quatre termes.

En affirmant que la prière est liée à la Révélation, nous apportons à la manifestation de l'Esprit trois précisions dont nous verrons, plus loin, quelles conséquences elles impliquent pour la théorie de la connaissance révélée.

1. Tout d'abord, la nécessité dans laquelle le théologien se trouve de prier pour connaître signifie que la Révélation de Dieu en Jésus-Christ a une *modalité* bien définie. Elle est une relation de personne à personne. L'Esprit parle dans un lieu, visible ou invisible, qui est l'Eglise. Il parle souvent à des communautés, c'est-à-dire à plusieurs croyants réunis. Il parle un langage universel. Mais rien de cela n'empêche d'affirmer qu'il s'adresse individuellement à ces croyants. C'est cette modalité personnelle que l'on appelle la prière.

Sa forme est diverse : elle peut être parole prêchée, contemplation, soupir inexprimable, acte de charité. Mais elle est toujours, de la part de l'homme, l'acte initial et c'est un acte personnel.

2. La primauté de la prière dans la réflexion théologique ne définit pas seulement la modalité de la Révélation chrétienne, mais encore sa *structure*. La prière est un acte d'audition. Une audition active ; je crois même que l'on peut dire une audition créatrice sans substituer la créature au Créateur. Car Dieu a doué sa créature d'une certaine créativité. Il s'agit simplement de ne pas confondre la qualité et la puissance de cette créativité humaine avec celle de Dieu et de se souvenir que la création de la prière n'est pas une création *ex nihilo*, qu'elle est un don, c'est-à-dire un prêt, comme tous les dons de Dieu. Mais, quelle que soit l'activité de notre esprit dans l'acte de la prière, il reste évident que l'initiative de la Révélation appartient à Dieu. Affirmer que la prière est indispensable à l'activité intellectuelle du théologien, c'est tout simplement reconnaître que l'objet de son étude est révélé. Ainsi la prière est liée à la structure même de la Révélation.

Une structure implique une fonction. En donnant à la relation de la prière et de la réflexion théologique un caractère d'absolue priorité, on fait donc de la prière la fonction essentielle de la Révélation. Une fonction vivante, organique, qui doit être entretenue et respectée sous peine de voir tarir la source même du travail théologique, la Révélation.

3. Mais les relations de la prière et de la pensée resteraient encore toutes formelles si elle ne concernaient que la modalité et la structure de la Révélation. La nécessité primordiale de la prière est liée au *contenu* même de la Révélation. Nous touchons ici au problème fondamental de l'ontologie chrétienne. Si le théologien doit prier pour entrer en possession de l'objet de sa pensée, c'est que, par sa nature même, cet objet ne peut lui être donné par une autre voie.

Le contenu de la Révélation, c'est l'amour de Dieu. La métaphysique chrétienne se résume toute entière dans une seule proposition : Dieu est amour. Cet amour est révélé. C'est-à-dire qu'il nous est donné sous la forme d'une présence historique et intérieure ; d'une présence dont nous pouvons connaître l'existence, la force et la qualité parce qu'elle a revêtu la seule forme pour nous reconnaissable, la forme d'une personne. La Révélation, c'est cette présence en nous d'une personne aimante. Et nous appelons Dieu la

qualité parfaite, la force infinie, la tendresse incomparable de cet amour. Toute la connaissance de la Révélation repose sur le jugement de valeur que nous portons lorsque nous sommes ainsi saisis par cette présence.

Mais le premier moment de cette connaissance n'est pas une activité de notre jugement, elle est un acte, un mouvement de notre être tout entier, de notre personne. C'est cet acte que nous appelons la prière. Elle seule peut saisir réellement l'objet de la connaissance religieuse.

En effet, la connaissance de l'amour est d'une tout autre nature que la connaissance des objets ou des idées. L'amour a ce caractère propre de pourvoir lui-même à sa connaissance chez celui auquel il se manifeste. En cela il est essentiellement créateur. Il rend celui qu'il vient saisir capable de le saisir à son tour. La puissance de l'amour de Dieu éclate non seulement en ceci, qu'il nous aime, mais en ce qu'il nous rend capables de l'aimer. La grâce, ce n'est ni de recevoir ni de donner, c'est de se donner et d'être reçu. La prière est précisément l'acte dans lequel l'amour qui vient nous saisir nous rend capables de le saisir. Dans l'acte de la prière, la Révélation ne s'offre pas seulement, elle s'accomplit vraiment. Seule la prière peut mettre notre pensée en possession de cet objet de connaissance qu'est l'amour de Dieu. Car on ne connaît l'amour qu'en aimant. On n'éprouve une présence qu'en la laissant nous tirer de cette absence à nous-même dans laquelle nous mourons naturellement. Et seule une personne peut, par la fidélité de sa présence et par l'assistance de son amour, amener à la conscience de soi une autre personne. Cet accueil en nous d'une présence, c'est tout l'acte de la prière. Elle ne serait pas créatrice de valeurs et de jugements, si elle ne créait pas d'abord cette condition première de toute réflexion religieuse, la présence de la personne divine à la personne humaine.

La prière est donc tout autre chose qu'une suggestion, une aspiration ou un élan donné à notre pensée. Elle est beaucoup plus qu'une méthode de réflexion. Elle *constitue* le théologien et l'établit dans sa vocation propre. Ainsi — et ce sera la conclusion de ces premières considérations sur la valeur apologétique de la prière — ainsi sont organiquement liés l'amour et la Révélation de la personne divine, manifestée par une présence de l'Esprit à notre esprit. Et la prière n'est pas seulement recommandable : elle est un commandement d'amour, la condition imposée par la volonté bonne de Dieu à notre travail.

\* \* \*

La priorité de la prière a d'importantes conséquences épistémologiques. Nous ne pouvons les signaler toutes ici. Nous voudrions cependant dire comment on peut concevoir les relations de la prière et de l'activité proprement spéculative de la pensée théologique. Nous nous en tiendrons strictement à la théorie de la connaissance révélée.

La question essentielle est la suivante : La Révélation ainsi saisie dans l'acte de la prière peut-elle être l'objet d'une élaboration intellectuelle ? Autrement dit, le rôle de la prière supprime-t-il, en le rendant inutile ou impossible, celui de la théologie spéculative ? Il ne s'agit de rien de moins que de justifier ou de nier, au nom du principe que nous avons affirmé jusqu'ici, l'existence même de la science théologique.

Nous avons effleuré cette question tout à l'heure, et l'on devine notre réponse. Elle est pleinement affirmative. Si la modalité, la structure et la nature de la Révélation sont un fait dont le théologien prend acte sans réserve, l'activité de notre jugement, c'est-à-dire l'existence même en nous de la vie intellectuelle, est un autre fait, tout aussi évident. Il y a une révélation constituante — qui est la prière — et une révélation constituée sous forme de théologie biblique, de dogmatique, de philosophie ou d'apologétique chrétiennes. Mais comment concevoir la relation qui unit ces deux moments de la vie théologique ?

On ne résoudra cette question qu'en cherchant à définir la *fonction* propre à chacune de ces activités, la prière et la vie intellectuelle. Car la vie intellectuelle est, elle aussi, activité : activité de jugement. Sa fonction est d'établir des relations entre toutes les manifestations de l'esprit humain, puisque c'est sous forme de relations que s'expriment toujours les jugements de notre raison. Cette activité de jugement tend à créer — car il y a aussi une certaine créativité dans l'activité de notre esprit — entre les multiples relations ainsi établies le maximum d'unité et de cohérence. Dans la pensée théologique, comme dans la pensée philosophique ou scientifique, comme dans l'œuvre d'art, comme dans la personne humaine, c'est toujours le système le plus riche en relations et le plus cohérent qui l'emporte sur les représentations intellectuelles antérieurement élaborées.

La théologie a pour tâche de donner une représentation de la révélation considérée selon son unité et sa cohérence. Elle ne saurait donc se priver de l'instrument de cette représentation, qui est l'activité de juger. C'est dire que la prière n'est pas seulement le *moyen* premier de la connaissance, mais qu'elle en devient aussi *l'objet*. La révélation de la présence de Dieu qui nous est donnée par la prière doit être, elle aussi, soumise à cet essai, constamment repris, de mise en ordre et d'unification.

Mais l'activité de la prière et l'activité de notre jugement ne pourraient être mises en relation sans l'existence, dans notre esprit, d'une catégorie de jugements particuliers, qui sont les jugements de valeur. L'objet de la Révélation — la présence aimante de Dieu en nous — ne peut être en même temps objet de notre réflexion que si l'on reconnaît l'existence de jugements de *valeur* religieux et moraux dans notre esprit. Car l'amour, quelle que soit sa nature métaphysique, est toujours une qualité. Alors la prière offre à l'intelligence un objet saisissable. La théologie n'est plus réduite à l'exégèse biblique ; une dogmatique chrétienne est possible. Elle se présente, sous sa forme la plus simple et la plus ample, comme une théologie mystique : une activité réflexive exercée sur l'acte de la prière ; un ensemble de jugements aussi simples et aussi cohérents que possible, formulés sur l'objet privilégié que recueille la prière pour le livrer à la méditation de notre intelligence.

Il n'est de théologie chrétienne que de l'action. Que nous soyons dogmatiques, moralistes, apologètes ou catéchètes, le problème qui nous est posé est de maintenir en relation organique, c'est-à-dire fonctionnelle, l'*action* initiale de Dieu, qui est la révélation, l'*acte* réceptif qui est la prière, et l'*activité* de notre jugement qui élabore, ordonne et conserve cette révélation de la présence de Dieu, en vue de la reconnaître et de la faire connaître toujours mieux.

C'est pourquoi une « théologie de la Parole », telle que l'a restaurée avec tant d'éclat et de vigueur l'école dialectique, me paraît absolument nécessaire et radicalement insuffisante. On peut dire d'elle ce que Vinet disait de chaque être humain : Il faut la prendre où elle est — car elle est dans la vérité — et ne pas l'y laisser, car elle menace de paralysie la piété comme la pensée, pour ne pas parler de l'action. Une fois de plus, le vase doit être brisé, comme se sont brisées successivement toutes les théologies, qu'elles fussent orthodoxes, mystiques ou libérales. Il suffit qu'elles aient contenu,

pour un temps, le peu d'eau nécessaire à rafraîchir nos forces tandis que nous marchons vers la source.

En ce milieu du XX<sup>e</sup> siècle, la pensée théologique protestante romande se trouve, une fois de plus, à une croisée de chemins. Il s'agit de savoir quel parti nous allons tirer des possibilités exceptionnellement riches qui nous sont offertes.

D'une part, nous devons à la restauration « barthienne » la réaffirmation capitale de la transcendance divine et de la notion de Révélation, liée à celles de l'Eglise et de la Parole de Dieu. D'autre part, les travaux exégétiques et critiques ont permis de réaffirmer l'autorité historique du témoignage biblique et son incontestable originalité théologique. Mais cette double restauration ne suffit pas à garantir à notre théologie son intégrité ni la plénitude de son expansion.

La théologie dialectique n'a certes pas fini de déployer ses effets. Elle en aura encore d'utiles et même de nécessaires ; mais elle s'est liée, au départ, à une notion insuffisante de la Révélation, sa notion de la « Parole » de Dieu, qui renferme une équivoque dangereuse ; de plus, elle laisse dans l'ombre deux moments essentiels de l'acte de la Révélation : celui qui précède la connaissance de la Parole, c'est-à-dire l'acte de la prière ou, si l'on veut, le problème de l'inspiration ; et celui qui suit cette connaissance et qui est indispensable à son élaboration, l'activité de notre jugement.

Ainsi laissée à elle-même, la notion de la Parole de Dieu se bloque en une dogmatique biblique dont le principe d'autorité n'est d'ailleurs pas faux ; son contenu est authentiquement évangélique, encore qu'il soit souvent mutilé ; mais son activité spéculative se déroule hors des conditions réelles de toute Révélation historique de Dieu. L'exposé du témoignage historique de la Bible cesse d'être fonction de l'expérience et du jugement ; il devient le produit d'un auto-mécanisme ; il recourt à un processus d'abstraction logique arbitraire et artificiel ; il est livré à une dialectique interne commandée par un principe tout formel : l'analogie de la foi. On voit alors proliférer catégories, postulats, principes et corollaires, sans nécessité et sans liens organiques. L'analogie de la foi suffit tout juste à maintenir, au sein de cette bouillonnante pétition de principe, un semblant d'ordre géométrique-analogique. Ainsi privé de toute organicité interne, ce foisonnement de propositions ne paraît plus nécessaire ni suffisant. Cette analogie de la foi, selon laquelle

chaque élément est conçu simultanément en fonction de soi, du tout et de rien, provoque l'arrêt de la pensée et lui enlève tout critère défini en dehors de son propre objet.

D'autre part, la position que nous avons prise en face de la restauration dite « barthienne » a sa valeur très positive, mais aussi ses limites. On sait comment nous avons fait « front commun », malgré toutes les divergences de détail (je parle ici des théologiens de nos Facultés). Cette attitude est due manifestement à la solidité d'une tradition commune, encore vivante, malgré toutes les insuffisances qu'elle offre. Nous avons pris position, sans le proclamer très haut ; et nos théologiens, exégètes, systématiciens ou catéchètes, nous ont fait faire depuis quelque vingt ans de fort bonne théologie biblique. Ce faisant, ils ont eu, si j'ose dire, une réaction stratégique absolument juste. On en voit le résultat aujourd'hui. Au milieu du conflit théologique qui éclata autour de 1920, nous avons opté pour la stratégie du « réduit national ». Du réduit sacré, c'est-à-dire du terrain solide, inexpugnable offert à la théologie réformée par le témoignage historique de la Bible. Défense active, point agressive et qui se manifesta surtout par un magnifique programme d'« extension de la culture » biblique. C'est de cela que notre Eglise vit, plus que jamais, depuis un quart de siècle, dans la mesure où sa nourriture est assurée par ses docteurs, et aussi par ses prédictateurs qui ont pris une très grande part à ces travaux.

Mais cette position, si juste et si féconde soit-elle, n'est qu'une position de départ. Elle suffit à assurer la défense immédiate de la pensée évangélique, elle ne permet pas à la réflexion théologique d'accomplir sa mission lointaine. Au point de vue de l'apologétique, comme au point de vue de la dogmatique, des tâches essentielles ont dû être négligées. Je veux bien que c'était pour faire face à un devoir pressant ; et qu'il était bon de s'asseoir pour calculer le prix de la tour. Mais il est temps de construire un édifice théologique plus complet, mieux aménagé et plus hospitalier. Car l'une des fonctions de la théologie, c'est aussi l'hospitalité intellectuelle. Or, aujourd'hui, beaucoup d'ouvriers de l'esprit, travaillant dans d'autres disciplines qui font aussi partie du champ que Dieu a confié à l'intelligence humaine, se sentent étrangers et à l'étroit chez nous. C'est peut-être en abordant les problèmes apologétiques qu'un théologien s'en rend compte de la manière la plus claire. Ce qui a été fait chez nous au cours de ce dernier quart de siècle n'est donc pas à négliger

et moins encore à mépriser. La réaction « barthienne » comme la restauration de la théologie biblique ont droit à notre reconnaissance et à notre respect. Il faut seulement faire le tri entre l'ouvrage qui fut bien fait, selon les règles d'un art de penser exigeant, et ce qui ne fut que ravalement hâtif et déjà lézardé; puis tenter un effort de synthèse.

Est-il besoin de dire qu'elle ne sera jamais complète et, moins encore, définitive?

Tout ce que je voudrais affirmer ici, puisqu'une leçon inaugurale a toujours l'allure d'un petit discours-programme, c'est ceci : Cette synthèse, qu'aucun homme ne fera seul, ne me paraît concevable, pour nous théologiens réformés, que sous la forme d'une théologie de l'action ; inspirée essentiellement par une activité proprement spirituelle, la prière, elle place à son centre une notion immédiatement saisissable, inépuisable dans ses effets intellectuels et pratiques : la présence de Dieu en Jésus-Christ.

Un problème me paraît dominer aujourd'hui toute la science théologique, c'est le problème du Saint-Esprit. Il a un aspect spéculatif et commande, au point de vue de la méthode, la science exégétique aussi bien que la dogmatique. Mais il a un aspect pratique ; il est lié à l'exercice de la prière, qui est pratique de la présence de Dieu.

Au moment où nous commençons notre travail commun, mes étudiants me permettront de leur redire ce que je viens d'écrire dans un petit livre qui leur appartient par droit de dédicace :

A chaque étudiant en théologie je voudrais dire ceci, qui est ma plus intime conviction, exprimée sans aucune réserve que celle de mon incapacité à la dire assez simplement.

Entre l'étudiant et ses professeurs, s'il y a quelque différence dans le degré *des* connaissances, il n'y en a pas dans celui de *la* connaissance ; il y a, parfois, diversité de dons, au sens où l'entend l'Ecriture, c'est-à-dire de charismes (« les uns sont apôtres, d'autres prophètes, d'autres docteurs, etc. »). Mais il n'y a aucune différence de vocation ni de méthode. Maîtres et élèves, nous avons reçu un seul et même esprit, sans lequel notre œuvre n'est pas seulement vaine, mais impossible (ou alors, elle est une imposture). C'est l'esprit de prière.

Il y a une science de la prière ; mais elle n'appartient à aucun maître ni à aucun docteur. Elle est à Dieu et à lui seul. Et c'est aussi

pourquoi elle est la seule « science de Dieu » qui ne soit pas une prétentieuse illusion.

La prière est la condition, l'objet, la méthode et la fin de toute théologie. Sans elle, nous ne pouvons rien savoir : par elle, le savoir devient pouvoir.

Le théologien qui ne prie pas, en joignant « la supplication à l'action de grâces », peut bien conserver les apparences d'une méthode et d'une doctrine : elles sont sans objet. Il peut encore parler de Dieu (et les démons le font aussi...) ; il vit hors de la foi.

Il ne s'agit pas pour nous de parler de la foi, mais de parler le langage de la foi ; et ce langage, toujours nouveau, toujours personnel et toujours commun, c'est la prière seule qui le parle.

La Bible nous dit de prier ; mais c'est la prière qui nous apprend à lire la Bible, et cela au sens le plus strict : le théologien est l'homme qui prie la Bible ; de cette « prière de l'intelligence » dont parle le premier théologien chrétien.

La science théologique est donc pleinement accessible à quiconque débute dans son étude en se mettant à genoux. C'est ce geste qui constitue le théologien. Chaque fois qu'il le refait, devant sa table de travail, Dieu agrée le travail de son intelligence et le met au rang des ministres de sa parole, sans attendre aucune autre consécration.

Il n'est pas un seul instant, parmi ceux que cet étudiant passe à prier, qui ne procure à la science théologique quelque affermissement ou quelque avancement. Aucun enseignement d'un maître — fût-il le plus éloquent et le plus savant — ne peut être de quelque profit pour celui qui travaille sans prier. Toutes les discussions d'école sur l'objet et la méthode de la théologie sont au fond secondaires, ou plutôt relatives. Relatives à ce seul point décisif : la primauté absolue de la prière dans l'humble et joyeux labeur de la pensée.

Quelle sécurité pour ceux qui sont chargés d'enseigner de savoir que Dieu veille ainsi à bien disposer l'intelligence de leurs compagnons de travail, fidèle à sa propre parole : Vous n'avez qu'un seul Maître (1).

\* \* \*

Je termine en développant beaucoup plus brièvement la seconde thèse énoncée au début de cet exposé :

La prière n'est pas seulement la source de toute vie théologique. Elle en est encore la fin.

(1) *Dans des vases de terre*, Lausanne, Editions de l'Eglise nationale vaudoise, 1945, p. 59-61.

Le véritable nom de notre travail — de tout travail intellectuel, celui du philologue, du médecin, du juriste, aussi bien que du théologien — ce n'est pas connaissance, c'est offrande.

La pensée est une activité plastique et créatrice. Elle modèle, c'est-à-dire qu'elle fait en petit ce que Dieu accomplit ensuite à sa mesure. Et c'est Dieu qui fournit à la pensée théologique le modèle selon lequel elle exécute cette maquette ou cette réplique. Le terme même de réplique n'est pas très éloigné de celui de réponse, de responsabilité, si justement remis en honneur par la théologie dialectique. Nous avons pour tâche de donner à la réalité, matière ou esprit, une expression figurée sans laquelle nous ne saisissons et ne transmettons jamais parfaitement notre expérience. Cette recherche d'une expression est un besoin de notre esprit. Il est même une condition de la connaissance. « En matière de pensée, disait Vinet, on ne possède que ce que l'on exprime. »

Mais l'expression intellectuelle a une fonction plus haute encore. Elle n'est qu'un moyen. La fin propre de toute expression, c'est de donner. C'est Vinet encore qui nous rappelle qu'exprimer, c'est donner ; que si nous devons nous posséder, c'est pour nous donner. Cela vaut pour la pensée théologique comme pour la piété. Si l'une et l'autre sont soumises à la même loi, c'est qu'elles sont destinées au même but.

La théologie contribue à l'efficacité de la prière, parce qu'elle lui permet de se constituer en témoignage devant les hommes.

Ainsi la prière et la théologie sont liées par leur fin première, qui consiste à aimer les hommes en leur apportant le témoignage de l'amour de Dieu, la bonne nouvelle de l'Evangile. Mais elles sont aussi étroitement associées dans leur fin dernière, dans le culte rendu au Dieu de vérité. La raison suprême que nous avons de répondre à notre vocation de théologiens, c'est tout simplement qu'elle constitue notre culte raisonnable : Aimer Dieu de toute notre pensée, parce qu'il manquerait quelque chose à notre amour s'il ne s'exprimait pas.

Ici encore, nous retrouvons cette notion d'une théologie de l'action. La réflexion historique, dogmatique ou apologétique, est un acte. Un acte dont la raison est en définitive motivée par l'amour qui pousse la créature vers son Créateur. Un acte dont la fin est d'offrir ce petit ouvrage, maladroit, imparfait, que l'on appelle une

pensée, un système, une explication, un commentaire ou même une dogmatique. Un acte de culte, c'est-à-dire d'adoration.

Pour l'intellectuel chrétien, quelle que soit la matière de sa réflexion, toute connaissance, lentement, dououreusement conquise sur le mystère de la vérité, ne sera jamais qu'un signe. Un signe dont la valeur symbolique dépasse infiniment la parcelle de vérité qu'il peut contenir. Car aucune connaissance n'a d'expression autre que symbolique.

Et symbole signifie rencontre.

Rencontre de la pensée humaine avec la réalité divine. Réponse imparfaite de notre intelligence à la perfection de l'amour de Dieu, à la plénitude de sa présence, qui dépassera toujours ce que nous pouvons recevoir et concevoir. C'est pourquoi cette offrande a besoin d'être présentée humblement avec les mêmes mains que nous tendons pour saisir d'abord ce que Dieu nous donne.

Le geste de la prière achève ainsi ce qu'il a permis au théologien de commencer. En donnant l'œuvre de sa pensée, il reçoit quelque chose d'infiniment plus nécessaire que ce qu'il peut offrir : l'agrément de Dieu.

Et le vrai nom de la connaissance dont l'objet est l'amour est reconnaissance.

Edouard BURNIER.